

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS LA CIGALE NEUWILLER

Vacances de Toussaint
Du 23 au 27 octobre 2023

« Créatures et Féerie »

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public accueilli

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

3. Les activités

4. Les intentions éducatives

5. Le fonctionnement

5.1. La journée type enfant

5.2. L'aménagement de l'espace

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.4. Les règles de vie

6. L'accueil d'enfants handicapés

1. Le cadre

Depuis avril 2019, la Cigale propose un accueil de loisirs, cela pour répondre à une demande grandissante de la part des parents de l'école. Nous proposerons donc 5 semaines d'accueil, par an, pendant les vacances scolaires. L'équipe souhaite proposer un vrai temps de vacances et des activités de qualités aux enfants inscrits à la Cigale.

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association, Comité de gestion de la Cigale de Neuwiller

1.3. Implantation

L'accueil de loisirs La Cigale est situé 31 rue de Benken, à Neuwiller. L'emplacement de la structure est idéal pour les activités extérieurs puisque à proximité, de la forêt et du stade de foot, un emplacement idéal, pour proposer des activités divers.

1.4. Le public accueilli

Durant ces vacances, nous accueillerons un maximum de 32 enfants, issus de Neuwiller et environ :

Groupe des 3-6ans : 8 enfants/jour maximum

Groupes des 7-11 ans : 24 enfants/jour maximum (25 si l'effectif le permet)

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis durant la semaine, du 23 au 27 octobre 2023

Inscription à partir du 18 septembre 2023 pour les enfants scolarisés à Neuwiller et/ou inscrits au périscolaire de Neuwiller.

Inscription à partir du 22 septembre 2023 pour tous.

Les enfants seront accueillis lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00

Inscription à la journée, avec un minimum de 2 jours par semaine.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice BAFD (Maryline Klein Messina)
- Une animatrice titulaire CAP Petite Enfance et stagiaire BAFD (Mélinda Rieder)
- Une animatrice titulaire du CQP Animateur (Perrine Husuyeva)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus, à partir de 17h45, La société Netosol s'occupera de l'entretien et de la désinfection des sols de la salle multifonction et du couloir, ainsi que des sanitaires.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veiller à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Veiller au respect des gestes barrières
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadrer et coordonner l'équipe d'animation.
- Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.)
- S'occuper de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Veiller au respect des gestes barrières
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

Nous travaillerons avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Les repas sont très appréciés des enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent et/ou légume), d'un laitage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Un repas dans la semaine pourra être préparé par nos soins.

Pour les sorties à la journée le repas proposé sera remplacé par un pique-nique toujours livré par API, composé d'un sandwich, d'un paquet de chips, d'un fromage, d'un fruit ou d'une compote, ou préparé par nos soins.

Les menus seront affichés sur le tableau de la structure et envoyés par mail avant le premier jour d'accueil.

3. Les activités

Durant toute l'année nous vivons dans une société pressée, avec des horaires bien définis, un planning, des obligations...

Pour les enfants, c'est pareil. Se lever, s'habiller, ne pas trainer, arriver à l'heure à l'école, se concentrer, écouter, travailler, apprendre, l'heure du repas, devoirs...

Avec notre premier accueil d'avril 2019, nous avons décidé de donner le ton avec une liberté plus large des activités, de mouvement, de déroulement de la journée, un choix réel pour les enfants. Nous continuerons donc à évoluer dans ce sens.

Pour l'équipe de La Cigale, il est important de fixer ses objectifs autour de l'épanouissement de l'enfant, son rythme personnel et **de vivre un temps de vacances** propice à chacun. Pour cela, les enfants auront la possibilité de choisir leurs activités.

Vivre un temps de vacances? Chacun peut avoir sa propre interprétation ;

De notre point de vue, c'est, ne pas mettre de pression à l'enfant avec des horaires fixe, c'est fixer le moins de limite possible, et lui laisser la liberté de ses choix d'activités (bien entendu un cadre reste obligatoire pour le bon déroulement de la journée et le respect de chacun). C'est finalement la liberté d'émancipation de chaque individu, même à 3 ans.

Nous souhaitons que les enfants puissent profiter de leurs vacances, qu'ils puissent évoluer selon leurs envies, leurs besoins personnels et leur imagination.

Pour cela, nous donnerons la possibilité d'agrémenter la journée avec les propositions des enfants liées au thème.

Les temps d'activités seront établis pour leur permettre d'apporter leurs idées de cette manière les enfants participeront au projet.

Au fil des accueils, nous constatons que quand l'enfant peut réellement faire ses choix, cela favorise non seulement son estime de soi mais également le respect des uns et des autres.

Chaque accueil nous permet d'évoluer dans la construction des projets pour atteindre au mieux nos objectifs, notre bilan de chaque fin de semaine, effectué avec les enfants, nous montre quels points sont à préserver et ceux à corriger, le regard des enfants nous a déjà permis d'attirer notre attention sur certains points très intéressants.

Notre travail doit se construire en équipe et avec les enfants.

4. Les intentions éducatives

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- ▮ *Mise en place des règles de vie*
- ▮ *S'écouter les uns les autres*
- ▮ *Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis*
- ▮ *Communiquer ensemble pour gérer les conflits*
- ▮ *Le temps du départ, accueil agréable des parents*

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- ▮ *Ranger le matériel après utilisation*
- ▮ *Prendre soin du matériel et des locaux*
- ▮ *Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité*

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- ▮ *Encourager les enfants à jouer ensemble*
- ▮ *Accepter le rythme de chacun*
- ▮ *Permettre aux enfants qui souhaitent participer de s'intégrer à chaque jeu*

Attitude des enfants lors des séances de jeux, lors des sorties... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités, lors des repas.

- ▮ *Apprendre à débarrasser son couvert*
- ▮ *Aide des plus grands pour les plus petits, au service (ex : service d'eau)*
- ▮ *Mettre à disposition les lavettes en cas de nécessité (ex : pour nettoyer la table en cas de verre renversé)*

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ▶ *(Lors des repas) Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leurs aliments eux même.*

Fourchettes, couteaux et cuillères pour chacun. Les animatrices encourageront les enfants à se servir de leur couvert.

- ▶ *Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.*
- ▶ *Choisir son activité*

Mise en place des coins permanents, les animatrices observeront les enfants et les encourageront à choisir leur activité.

EPANOUISSEMENT ET LIBERTE

Objectif pédagogique : Favoriser l'émancipation et l'épanouissement personnel

- ▶ *Création selon l'envie de chacun*
- ▶ *Choisir ses activités*
- ▶ *Vivre un temps de vacances comme l'enfant le souhaite*

Liberté sur leur activité, les animatrices feront au mieux pour répondre à leurs demandes, selon le matériel disponible et l'encadrement nécessaire.

Liberté de mouvement.

Thème de la semaine : « Créatures et féerie »

Plongeons dans un univers de mystère, de découverte, de féerie.

Laissez l'imaginaire de votre esprit vous guider, partager vos idées.

Détachons nous de la réalité pour profiter des vacances à travers un autre monde :
Notre monde imaginé.

IMAGINAIRE

Objectif pédagogique ; créer en structure l'imaginaire

- ❖ *Mise en situation tout au long de l'accueil*
- ❖ *Ateliers en adéquation avec l'imaginaire*

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant de s'exprimer

- ❖ *Partager ses idées pour créer leur monde*
- ❖ *Développer et laisser libre court à l'imaginaire*

Les animatrices veilleront à la mise en place des décorations dans la structure pour créer un imaginaire.

Les ateliers répondront au thème.

Les enfants prennent-ils part aux journées à thème ?

Evoluent-ils au rythme de l'imaginaire ?

Objectif pédagogique : permettre à l'enfant de s'amuser

- ❖ *S'amuser et profiter de ses vacances tout en découvrant un monde imaginaire*

Les ateliers et activités mis en place chaque jour, permettront à l'enfant de s'ouvrir au thème et de s'amuser.

CREATIVITE

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant d'avoir une satisfaction personnelle

- ❖ *Création de leur créature et de leur monde*
- ❖ *Motiver et encourager l'enfant dans sa création et durant les ateliers*

Objectif pédagogique : Favoriser la créativité

- ❖ *Laisser l'enfant créer selon son envie et son imagination*
- ❖ *Laisser le temps à l'enfant de trouver sa propre manière d'évoluer*

Objectif pédagogique : Créer avec la matériel disponible

- ❖ *Mettre à disposition différents éléments pour construire sa propre création*

Après observation, est-ce que les enfants ont apprécié d'évoluer et de créer par eux-mêmes ? Sont-ils interrompus ou ont-ils réellement le temps nécessaire à leur création ?

Echanges avec les enfants

Le matériel disponible était-il adapté pour que les enfants créer durant leur atelier ?

Les objectifs pédagogiques devront amener les enfants à créer leur monde au sein de la structure.

Evaluation faites avec les enfants à la fin de la semaine d'accueil.

5. Fonctionnement

5.1. *La journée type enfant*

- 8h00 – 9h30 : accueil des enfants, activités libres.
- 9h30 – 9h45 : répartition des groupes, préparation du matériel
- 10h00 – 11h45 : activités
- 11h45 – 12h00 : passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h00 : Repas
- 13h00 – 14h00 : Fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, un coin plus tranquille proposer au petit
- 14h00 – 16h00 : activités
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h00 : activités libres, départ échelonné des enfants

Les horaires sont donnés à titre indicatif, comme il a été mentionné plus haut dans les activités, le rythme de la journée pourrait être différent selon les choix d'activités, bien évidemment toujours, **dans la mesure du possible**.

Par exemple une activité qui plaît, pourrait être prolongée, ou dans le cas contraire raccourcie. Aussi ils pourront prolonger leur activité libre et nous rejoindre ensuite...

Le goûter peut être servi un peu plus tôt. Des enfants qui n'auront pas apprécié leur repas, pourraient avoir déjà faim à 15h30...

5.2. *L'aménagement de l'espace*

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure sera aménagée de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux salle : le périscolaire (salle A) et la salle multifonctions (salle B). Aussi la cour extérieure.

Ces espaces nous permettrons de scinder les groupes, pour un accueil optimal.

Pour les 2 groupes, les repas et goûters seront pris, normalement en salle A.

Pour les activités, la salle B sera attribuée au groupe Peps, la salle A au groupe Bulles. Dans les 2 salles, seront organisés différents espaces de jeux.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale

5.3. L'organisation du travail d'équipe

Les animatrices arrivent 15 mn avant l'ouverture (selon planning).

Dès 8h00, les animatrices accueillent les enfants à leur arrivée au centre et effectue les transmissions avec les parents.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure d'arrivée.

Pour les activités, chaque animatrice à un groupe à sa charge, le planning a été élaboré avec les animatrices. Chacune s'occupe des enfants, joue avec eux, reste à l'écoute pour l'enfant.

Pour le temps de midi les 2 groupes prennent leur repas ensemble ou séparément.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant est passé aux toilettes et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants, si possible.

Une animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

A la suite du repas chaque enfant est libre de son temps, jouer, se reposer...

Pendant le temps du midi, 12h à 14h, les animatrices prennent leur pause à tour de rôle, elles peuvent si elle le souhaite, se rendre à l'espace bureau, au rez-de-chaussée, disposer de la salle cuisine coté école, pour se détendre et prendre un temps pour elles.

L'après-midi, les enfants restent répartis par groupe, chaque animatrice s'organise avec son groupe.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée) qui cherche l'enfant.

Les animatrices se chargent de faire signer le registre et inscrire l'heure de départ à l'arrivée du parent. Elles effectuent les transmissions nécessaires.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent et désinfectent les locaux.

5.4. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début de la semaine avec les enfants, des règles simples, qui permettront de vivre agréablement, en collectivité, de respecter les besoins de chacun.

6. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicapés dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distinguer si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.

« L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres » Jean-Jacques ROUSSEAU.